

1. OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS

Ce cours a pour objet de décrire la formation et l'évolution du français et l'histoire du français littéraire. Il vise à retracer l'histoire de la langue française en tant que matériau esthétique. Il s'agit d'abord de retracer les transformations du français, depuis ses origines latines jusqu'aux mutations les plus récentes. La perspective diachronique permet d'aborder l'évolution du lexique et d'approcher quelques problèmes philologiques qui se posent, entre autres, dans l'étude et dans l'édition des textes anciens. On examinera aussi la relation complexe que la langue entretient avec les poétiques, le rôle que jouent les œuvres littéraires dans l'évolution de la langue écrite et les discours sur la langue tenus par les écrivains au cours des siècles (manifestes, préfaces, etc.). Le cours permet enfin de mettre en perspective les rapports entre langue et littérature dans le contexte particulier des littératures québécoise et francophone.

2. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages obligatoires

- * GINGRAS Francis, *Miroir du français : éléments pour une histoire culturelle de la langue française*, Montréal, Paragraphes, 2007, 2^e éd. 2009.
- * HUCHON Mireille, *Histoire de la langue française*, Paris, Librairie générale française / Le livre de Poche, coll. « Références », 2002.

Lectures obligatoires (œuvres intégrales)

- * *La Farce de maître Pierre Pathelin*, éd. et trad. Jean DUFOURNET, Paris, GF-Flammarion, 1986.

- * RABELAIS François, *Pantagruel*, éd. Verdun-Louis SAULNIER (texte de 1532) et trad. Marie-Madeleine FRAGONARD, Paris, Pocket, 2009.
- * MOLIERE, *Les Femmes savantes*, éd. Georges COUTON, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1999.
- * HUGO Victor, Préface de *Cromwell*, Paris, Larousse, 2001.
- * CHAMOISEAU Patrick, *Solibo Magnifique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991.
- * TREMBLAY Michel, *Les Belles-Sœurs*, Montréal, Leméac, 1972.

Après chaque séance, des documents concernant la matière abordée pendant le cours sont disponibles sur StudiUM.

3. ÉVALUATION

Deux examens : 50 % chacun